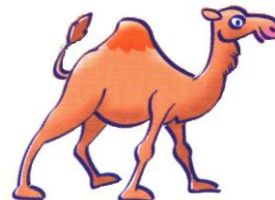


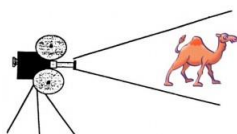


LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie
Juillet 2013 - N° 169
www.drom.fr



Cinéma



Le **lundi 15 juillet**, à **19 H 30** : *Le jour des corneilles*, film français d'animation de Jean-Christophe Dessaint, sorti le 24 octobre 2012, avec Jean Reno, Lorànt Deutsch, Isabelle Carré. Durée 1 H 36.

A partir de 6 ans

Le fils Courge vit au cœur de la forêt, élevé par son père, un colosse tyrannique qui y règne en maître et lui interdit d'en sortir. Ignorant tout de la société des hommes, le garçon grandit en sauvage, avec pour seuls compagnons les fantômes placides qui hantent la forêt. Jusqu'au jour où il sera obligé de se rendre au village le plus proche et fera la rencontre de la jeune Manon...



Entrée : 3 € (Enfant : 1,5 €) - **Prochain film** . . . fin septembre !

Animations estivales



Avec la mi-juillet reprennent **les animations de l'été, les animations de l'O.T.** (Office de Tourisme Bresse Revermont), sur tout le territoire de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont).

Tout le programme de la saison est disponible (et téléchargeable) sur le blog de l'office : <http://bresserevermont.canalblog.com> .



Mardi 16 juillet :

rendez-vous surprise à 18 H 00 au Col de France : animation (*Water Please*) dans un lieu à découvrir au terme d'une (petite) balade à faire en famille entre petits et grands . . . et, pourquoi pas : pique-nique pour terminer !



Cadi matos...

En tournée intergalactique et même plus loin...

Jeudi 18 Juillet :

lancement de la cinquième saison des **Jeudis du Revermont**, à 20 H 30, au lavoir de Drom : Soirée cabaret avec *Cadi Matos*, de passage à Drom pendant sa tournée intergalactique (. . . et même plus loin !)



Mardi 23 juillet :

rendez-vous surprise à 18 H 00 à l'église de Drom : encore une animation familiale (*Pierres d'Eveil*) après une petite balade avec les enfants et toujours la possibilité de pique-nique ensuite !

Tarif libre au chapeau pour toutes ces animations

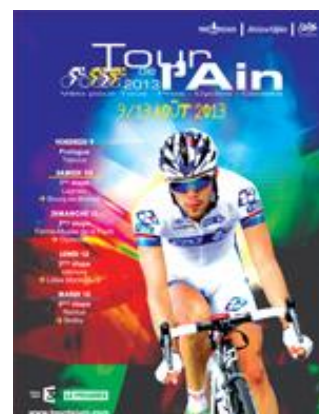
Fleurissement, sport, animation

On a récemment vu apparaître plusieurs corps étrangers dans les massifs de fleurs du village !

Dans le secteur de la mairie, ce sont des étiquettes désignant les « chefs de massif ». Pour sensibiliser les écoliers à leur fragilité, particulièrement lors de jeux de ballons, chaque Dromignon s'est vu attribuer la « responsabilité » d'un massif. Il peut aussi enlever les fleurs fanées et prévenir un membre du comité en cas de problème. Il se dit qu'il devrait y avoir des cadeaux pour les plus beaux massifs en fin de saison . . .



Le long de la route départementale, là, se sont des vélos qui ont élu domicile dans les fleurs ! Des vélos bleus et blancs, installés par les Dromignons qui les ont préalablement peints aux couleurs du **Tour de l'Ain**.



En effet, le **dimanche 11 août** prochain, cette course traversera le village, un ravitaillement sera organisé pour les coureurs, et même pour la caravane qui arrêtera quelques instants ses 60 véhicules pour distribuer des cadeaux.

Diverses animations locales seront aussi prévues avant, pendant et après le passage de cette deuxième étape, autour du Comté, des vieilles mécaniques et du Karst, avec des démonstrations, visites et expositions, grâce à la participation des associations locales, de la fromagerie . . . et des écoliers qui ont commencé avec la décoration !

Tranquillité vacances

La gendarmerie nationale veille sur les logements laissés vides pour les vacances : pour cela, avant de partir, vous devez **signaler votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie**. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour limiter les risques de visites indésirables de vos habitations pendant les vacances, il convient aussi de ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres (le faire relever par une personne de confiance pour ne pas éveiller les soupçons par une boîte qui déborde).

Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

